



COMMENT REQUALIFIER UN SITE MINIER DÉSFFECTÉ EN PARC RÉGIONAL D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



1 Insertion du projet dans le site



2 Entrée du parc le pavillon d'accueil



3 Centralité

RECONSTRUIRE UN PAYSAGE

Proche de Montpellier, une reconversion unique pour un parc économique à vocation industrielle et artisanale en bordure de l'A75. D'une surface de 115 ha dont 50 urbanisables, le site se situe à l'emplacement de l'ancienne mine d'uranium exploitée par la Cogema. Le défi à relever se résume ainsi « comment transcender cet ancien site industriel en un Parc Régional d'Activités Économiques dont les spécificités de requalifications environnementales et d'attractivité sont à même de le définir comme un référent ? ». Afin d'assurer une certaine urbanité et complémentarité entre activités, le projet met en place autour d'une centralité vivante (services communs, point PTT...) des parcelles de 1000 à 20 000 m² recevant différentes fonctions axées sur la valorisation de matières naturelles.

EXEMPLAIRE DANS LA REQUALIFICATION INDUSTRIELLE

Au regard du passé encore présent dans les esprits, les aménagements projetés s'attachent à développer une qualité environnementale poussée : minimiser les impacts et inscrire le projet dans une démarche respectueuse en redonnant une nouvelle vie à ce site abandonné. Le projet s'emploie à intégrer le PRAE et ses hommes aux paysages, à la topographie et à assurer une intégration sociale, urbaine et sociétale dans son territoire. Les principes environnementaux sont les suivants : gestion des eaux pluviales essentiellement dans des noues paysagères, limitation de l'imperméabilisation, réduction des nuisances sonores et visuelles nocturnes, valorisation des ENR. Afin de limiter les déblais à évacuer du site, est prévue une valorisation du sol en place par mycorhization et création de réservoirs.

COÛT 28 800 000 € H.T.

DÉBUT DES ÉTUDES 2010

FIN EN COURS

MAÎTRE D'OUVRAGE SYNDICAT MIXTE DU PRAE DU LODEVOIS ET LARZAC PARC MICHEL CHEVALIER CONSEIL RÉGIONAL LR PARCS.ECO@CR-LANGUEDOCROUSSILLON.FR 04 67 22 80 41

MAÎTRE D'ŒUVRE MANDATAIRE NICOLAS LEBUNETEL ARCHITECTES URBANISTES LEBUNETEL.ARCHITECTES@WANADOO.FR 04 67 13 81 20

ASSOCIÉS M.MICHEZ PAYSAGISTE CONTACT@MAHAUTMICHEZPAYSAGISTE.COM 04 67 54 78 10 // PROJETEC ENVIRONNEMENT BAILLARGUES@PROJETEC-ENVIRONNEMENT.FR 04 67 70 80 60

GINGER ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURE L.LOMBARD@GINGERGROUPE.COM 04 67 40 90 00

SCP CHARREL AVOCATS DROIT DE L'URBANISME CABINET.AVOCATS@CHARREL-SCP-AVOCAT.FR 04 67 06 13 13